



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MARDI 21 NOVEMBRE 2017

COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS CONVOICATIONS

Thomas BIANCHIN (SECTION PALOISE BÉARN PYRÉNÉES) : A l'occasion de la rencontre Section Paloise Béarn Pyrénées / CA Brive Corrèze Limousin du 18 novembre 2017 (J10 TOP 14), M. Thomas BIANCHIN a été définitivement exclu par l'arbitre.

M. Thomas BIANCHIN est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 29 novembre 2017.

M. Thomas BIANCHIN est suspendu dans l'attente de cette audience.

Mike TADJER (CA BRIVE CORRÈZE LIMOUSIN) : A l'occasion de la rencontre Section Paloise Béarn Pyrénées / CA Brive Corrèze Limousin du 18 novembre 2017 (J10 TOP 14), M. Mike TADJER a été définitivement exclu par l'arbitre.

M. Mike TADJER est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 29 novembre 2017.

M. Mike TADJER est suspendu dans l'attente de cette audience.

Marc CLERC (UNION BORDEAUX-BÈGLES) : A l'occasion de la rencontre Union Bordeaux-Bègles / SU Agen Lot-et-Garonne du 18 novembre 2017 (J10 TOP 14), M. Marc CLERC a été définitivement exclu par l'arbitre.

M. Marc CLERC est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 29 novembre 2017.

M. Marc CLERC est suspendu dans l'attente de cette audience.

Félix LE BOURHIS (CA BRIVE CORRÈZE LIMOUSIN) : A la suite de la rencontre Section Paloise Béarn Pyrénées / CA Brive Corrèze Limousin du 18 novembre 2017 (J10 TOP 14), le commissaire à la citation désigné sur cette rencontre a cité le comportement de M. Félix LE BOURHIS.

M. Félix LE BOURHIS est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 29 novembre 2017.

../..



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Loniketi UHILA (ASM CLERMONT AUVERGNE) : A l'occasion de la rencontre ASM Clermont Auvergne / LOU Rugby du 18 novembre 2017 (J10 TOP 14), M. Loniketi UHILA a été définitivement exclu par l'arbitre.

M. Loniketi UHILA est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 29 novembre 2017.

M. Loniketi UHILA est suspendu dans l'attente de cette audience.

Ugo MOLA (STADE TOULOUSAIN) : A la suite de la rencontre Montpellier Hérault Rugby / Stade Toulousain du 18 novembre 2017 (J10 TOP 14), l'arbitre a signalé dans son rapport le comportement de M. Ugo MOLA, Entraîneur du Stade Toulousain.

M. Ugo MOLA et le Stade Toulousain sont convoqués devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 29 novembre 2017.

DÉCISION

Daniel Mark RAMSAY (SECTION PALOISE BÉARN PYRÉNÉES) : A la suite des exclusions temporaires par les arbitres des rencontres Stade Toulousain / Section Paloise Béarn Pyrénées du 2 septembre 2017 (J2 TOP 14), SU Agen Lot-et-Garonne / Section Paloise Béarn Pyrénées du 23 septembre 2017 (J5 TOP 14), Section Paloise Béarn Pyrénées / CA Brive Corrèze Limousin du 18 novembre 2017 (J10 TOP 14), M. Daniel Mark RAMSAY est suspendu une semaine pour « *Cumul de trois cartons jaunes* ». Cette suspension prend effet à compter de ce jour. Compte tenu du calendrier des rencontres disputées par la Section Paloise Béarn Pyrénées, la suspension d'une semaine s'étendra jusqu'au 25 novembre 2017 inclus.

M. Daniel Mark RAMSAY sera donc requalifié à compter du 26 novembre 2017.